

CIRCULAIRE

du

Tribunal fédéral aux autorités supérieures de surveillance pour elles-mêmes et à destination des autorités inférieures et des offices de poursuite

(Du 31 mars 1953)

*Fichier remplaçant le registre des poursuites
Supplément à la circulaire n° 31*

Messieurs,

La circulaire n° 31 du 12 juillet 1949 (ATF 75, III, 33 et suiv., FF 1949, II, 579) dispose sous chiffre II, 4, que les fiches tenant lieu du registre des poursuites doivent être numérotées d'avance suivant une numérotation continue. Cette mesure s'est révélée presque impraticable dans les offices de quelque importance. Elle entraîne du moins des inconvénients tels que nous avons décidé de renoncer à l'imposer. Les autres dispositions de l'ordonnance paraissent suffisantes et peuvent du reste être complétées au besoin par les autorités supérieures de surveillance.

La disposition selon laquelle les fiches de remplacement doivent être clairement désignées comme telles en acquiert ainsi plus d'importance et doit dès lors être observée en tout cas.

En conséquence le chiffre 4 de la section II de la circulaire n° 31 a désormais la teneur suivante:

« 4. à ce que, dans le cas où une fiche viendrait à disparaître, celle qui sera établie à sa place soit désignée clairement comme fiche de remplacement. »

Nous vous prions de prendre note de ce qui précède.

Veillez agréer, Messieurs, les assurances de notre considération très distinguée.

Lausanne, le 31 mars 1953.

Au nom du Tribunal fédéral suisse:

Le président,

Python

Le greffier,

Heiz

9880

Publications des départements et d'autres administrations de la Confédération

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1953
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	14
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	09.04.1953
Date	
Data	
Seite	766-771
Page	
Pagina	
Ref. No	10 093 109

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.